

# Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'environnement et notamment son article L125-5

VU le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

SUR proposition de la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet,

### ARRETE

### Article 1er:

La commune de **RIBEMONT** fait partie du Plan de Prévention des risques d'inondations de la Vallée de l'Oise entre Neuvillette et Vendeuil approuvé le 31 décembre 2002. La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le PPR approuvé le 31 décembre 2002
- le porter à connaissance

### Ce document est consultable:

- à la préfecture,
- à la sous-préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l'équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est annexé.

### Article 2:

La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet, le Sous-Préfet de Saint-Quentin, le SIACEDPC, le maire de la commune et le Directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Prétet de Faisad AON, le 2 8 AOUT 2006

Evelyne RATTE
2 rue Paul Doumer – 02 010 LAON Cedex – Iéléphone : 03 23 21 82 82 – Télécopie : 03 23 20 69 58 – Mél : prefecture aisne@aisne.pref.gouv.fr

# RIBEMONT

type de catastrophe	début	fin	arrêté	parution au JO
- inondations et coulées de boue	23/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
- inondations et coulées de boue et	22/11/1984	24/11/1984	14/03/1985	29/03/1985
glissement de terrain				
- inondations et coulées de boue	06/08/1989	06/08/1989	16/03/1990	23/03/1990
- inondations et coulées de boue	17/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
- inondations et coulées de boue	18/05/1994	19/05/1994	06/06/1994	25/06/1994
- inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
- tempête	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
- inondations et coulées de boue	03/01/2003	05/01/2003	30/04/2003	22/05/2003



### PREFECTURE DE L'AISNE

## Commune de RIBEMONT

# Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

Situation de la commune au regale La commune est située dans le approuvé  Les documents de référence so - DDRM  Situation de la commune au regale La commune est située dans le Les documents de référence so le le le commune au regale en application du décret 91-461 du 14 nr La commune est située dans une za lèces jointes  Cartographie	périmètre d'u date nt : périmètre d'u date nt :	n PPR n  31 décembre :  de prévention n PPR t	de risques	aléa  echnologic	oui : :  Consulfable s  Ques [PPR oui	X non inondation
La commune est située dans le approuvé  Les documents de référence so - DDRM  Situation de la commune au regal La commune est située dans le les documents de référence so en application du décret 91-461 du 14 m La commune est située dans une ze lèces jointes	périmètre d'u date nt : périmètre d'u date nt :	n PPR n  31 décembre :  de prévention n PPR t	2002 de risques	aléa  echnologic	oui : :  Consulfable s  Ques [PPR oui	X non inondation inondation in inondation in including the surface of the surface
Les documents de référence so - DDRM  ituation de la commune au regal La commune est située dans le les documents de référence so lituation de la commune au regal en application du décret 91-461 du 14 m La commune est située dans une za le commune est située est le commune est le commune est située est le commune est située est le commune e	date :  nt :  ard d'un plan (  périmètre d'u  date	31 décembre : de prévention n PPR t	derisques	echnologic	Consulfable s ques [PPR oui	inondations of the surface of the su
Les documents de référence so  - DDRM  ituation de la commune au rega  La commune est située dans le  Les documents de référence so  ituation de la commune au rega  en application du décret 91:461 du 14 n  La commune est située dans une za  ecces jointes	nt : ard d'un plan ( périmètre d'u date nt :	de prévention n PPR t	derisques	echnologic	jues [PPR oui	sur internet.
- DDRM  ilituation de la commune au rega  La commune est située dans le  Les documents de référence so  ilituation de la commune au rega  en application du décret 91-461 du 14 n  La commune est située dans une za	ard d'un plan i périmètre d'u date nt :	n PPR t réglementair		echnologic	jues [PPR oui	i]
ituation de la commune au rega La commune est située dans le Les documents de référence so lituation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za	ard d'un plan i périmètre d'u date nt :	n PPR t réglementair		echnologic	jues [PPR oui	i]
ituation de la commune au rega La commune est située dans le Les documents de référence so ituation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za	périmètre d'u date nt :	n PPR t réglementair		echnologic	jues [PPR oui	i]
La commune est située dans le Les documents de référence so lituation de la commune au rega en application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za èces jointes	périmètre d'u date nt :	n PPR t réglementair		effet	OUI	non
La commune est située dans le Les documents de référence so ituation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za èces jointes	périmètre d'u date nt :	n PPR t réglementair		effet	OUI	non
La commune est située dans le Les documents de référence so ituation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za	périmètre d'u date nt :	n PPR t réglementair		effet	OUI	non
Les documents de référence so duation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 m La commune est située dans une zo eces jointes	date nt : ard du zonage	réglementair	a pour la re			
ivation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za eces jointes	nt : ard du zonage	didibili e elektrik bir bir istiri	a pour la re		Consultable	sur Internet
ivation de la commune au rega n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une za eces jointes	ard du zonage	didibili e elektrik bir bir istiri	a nauria a		Consultable	sur Internet
n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une zo èces jointes		didibili e elektrik bir bir istiri	o nourla m		Consultable	sur Internet
n application du décret 91-461 du 14 n La commune est située dans une zo èces jointes		didibili e elektrik bir bir istiri	a nouvia m			
ièces jointes		elatit a la prevent		CAN COMPANY DAY OF	pie de la si	ismicite
	one de sismicité	zone <b>la</b> _	zone <b>lb</b>	zone II	zone III	non
arioaranhie						
extraits de documents ou de dossiers pe	ermettant la local	isation des Imme	ubles au regar	d des risques	oris en compt	te
PPR RISQUE INONDATIONS CO	NSULTABLE EN	MAIRIE, A LA P	REFECTURE	OU A LA DD	<b>E</b>	PRIATI-
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
						the second secon